

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 2222 - page 6286

69 - Rhône

FONDS DE DOTATION

Créations

Déclaration à la préfecture du Rhône.

FONDS HANDI PSY.

Objet : le fonds de dotation a pour objet de recevoir des biens et des droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable afin, soit de réaliser une oeuvre ou une mission d'intérêt général dans le secteur du handicap et de la perte d'autonomie, soit d'assister une personne morale à but non lucratif, principalement l'association ALR, pour l'accomplissement de ses oeuvres et de ses missions d'intérêt général.

Siège social : Roche Métal, Zone Cantuba, 69170 Tarare.

Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé : indéterminée

Date de déclaration : 30 septembre 2014.